

# Camp de jour de Plaisance 2025 !



## ➤ Cahier du participant



### Lieu du camp

Salle municipale de Plaisance - 281 rue Desjardins

### Équipe d'animation

Mégan Leduc, monitrice en cheffe

Emy Rousson, monitrice

Alyssia Renaud, monitrice

Maÿlie Gratton, aide-animatrice

### Coordination

Lysandre Groulx, coordonnatrice des loisirs

loisirs@villeplaisance.com

819 427-5363, poste 2606

819 775-6379



275 rue Principale  
Plaisance, QC, J0V 1S0

819 427-5363

[www.ville.plaisance.qc.ca](http://www.ville.plaisance.qc.ca)

 Municipalité de Plaisance

## Horaire camp de jour 2025

**Heures régulières :** Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00

**Service de garde :** Du lundi au vendredi de 7h30 à 9h00 et de 16h à 17h30

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<u>Semaine 1</u> Du 23 au 27 juin	JOURNÉE RÉGULIÈRE	FÉRIÉ CAMP FERMÉ	JOURNÉE PLAGES PLAISANCE (SEPAQ)	JOURNÉE HALLOWEEN	JOURNÉE RÉGULIÈRE
<u>Semaine 2</u> Du 30 juin au 4 juillet	COLLATION SALADE DE FRUITS : chaque enfant doit apporter un fruit	FÉRIÉ CAMP FERMÉ	JOURNÉE PLAGES PLAISANCE (SEPAQ)	JOURNÉE DÉTECTIVE Chasse aux trésors	JOURNÉE RÉGULIÈRE
<u>Semaine 3</u> Du 7 au 11 juillet	ATELIER DE CIRQUE 10h00	ATELIER CHANTS DE GRENOUILLE 10h00 ET PIQUE-NIQUE (SEPAQ)	SUPER FÊTE MARIUS FOURNIER (Autobus vers Papineauville)	JOURNÉE ZOO 13h30 Visite au camp d'Éducazoo	JOURNÉE RÉGULIÈRE
<u>Semaine 4</u> Du 14 au 18 juillet	JOURNÉE RÉGULIÈRE	VISITE AU CENTRE D'ARTS POPULAIRE DU QUÉBEC (Plaisance)	MONT-CASCADES (Autobus vers Cantley)	JOURNÉE CULINAIRE 10h00 Atelier de cuisine par Alliance alimentaire Papineau	JOURNÉE RÉGULIÈRE
<u>Semaine 5</u> Du 21 au 25 juillet	JOURNÉE RÉGULIÈRE	FUNTROPOLIS (Autobus vers Laval)	JOURNÉE PLAGES PLAISANCE ET ACTIVITÉ DÉCOUVERTE MULETTE (SEPAQ)	JOURNÉE IMAGINAIRE 10h00 Atelier de lecture par le Centre d'action culturelle	JOURNÉE RÉGULIÈRE
<u>Semaine 6</u> Du 28 juillet au 1 <sup>er</sup> août	JOURNÉE RÉGULIÈRE	JOURNÉE RÉGULIÈRE	JOURNÉE PLAGES PLAISANCE (SEPAQ)	JOURNÉE OLYMPIQUE Épreuves sportives	JOURNÉE RÉGULIÈRE
<u>Semaine 7</u> Du 4 au 8 août	JOURNÉE RÉGULIÈRE	JOURNÉE RÉGULIÈRE	JOURNÉE PLAGES PLAISANCE (SEPAQ)	Atelier de tennis 10h00 DODO AU CAMP	JOURNÉE PYJAMA/ DÉJEUNER AU CAMP

Durant l'été, il y aura plusieurs sorties à l'extérieur du camp, ainsi que des journées thématiques et des activités spéciales qui ensoleilleront l'été de vos enfants ! ☀️

Vos enfants expérimenteront aussi différentes activités tel que les arts plastique, des ateliers de cuisine, la pratique de différentes activités sportives, des jeux coopératifs, des sorties au parc et aux jeux d'eau.

### Sorties :

- 25 juin : Plage du Parc National de Plaisance
- 2 juillet : Plage du Parc National de Plaisance
- 9 juillet : Super Fête Marius-Fournier
- 16 juillet : Mont-Cascade
- 22 juillet : Funtropolis
- 23 juillet : Parc du Parc National de Plaisance
- 30 juillet : Plage du Parc National de Plaisance
- 6 août : Plage du Parc National de Plaisance

Veillez noter que pour les jours de sorties à la plage du Parc National de Plaisance, vous devrez **déposer et récupérer** votre enfant directement à cet endroit matin et soir ([aire de pique-nique Desjardins](#)). Aussi, si votre enfant éprouve des difficultés à nager, il est **obligatoire** d'apporter une veste de flottaison, qu'il devra porter en tout temps durant la journée et ainsi que lors de la sortie au Mont-Cascades.

Pour chaque sortie, vos enfants devront apporter un **lunch froid**.

Veillez également prévoir la tenue et le matériel adéquats selon les sorties et les activités prévues).

### Journée thématique :

- 1<sup>ère</sup> semaine : 26 juin : Halloween → arrivez déguiser !
- 2<sup>e</sup> semaine : 3 juillet : Journée détective → chasse aux trésors organisés !
- 3<sup>e</sup> semaine : 10 juillet : Journée zoo → habillez-vous comme au safari !
- 4<sup>e</sup> semaine : 17 juillet : Journée culinaire
- 5<sup>e</sup> semaine : du 24 juillet : Journée imaginaire
- 6<sup>e</sup> semaine : 31 juillet : Journée olympique → habillez-vous en sport !
- 7<sup>e</sup> semaine : 8 août : Journée pyjamas → arrivez en pyjama !

## Matériel :

Tout enfant qui fréquente le camp de jour doit avoir en sa possession dans un sac à dos :

- Prévoir une boîte à lunch contenant un repas et deux collations
- Une bouteille d'eau
- Des vêtements de rechange et un coupe-vent ou un autre chandail chaud
- Porter des espadrilles de sports ou des chaussures adaptées pour les activités (les gougounes ou les souliers à talons sont interdits)
- Un maillot de bain et une serviette de plage
- Chapeau ou casquette
- De la crème solaire (50 FPS et plus est conseillé)
- Un tablier ou vieille chemise pour les ateliers de bricolages

Veuillez identifier tout le matériel que votre enfant apporte au Camp de jour. Il sera possible de laisser un sac pour la semaine, identifié au nom de l'enfant, au camp de jour afin qu'il n'ait pas à rapporter tout son matériel chaque soir.

## Crème solaire :

Pour une question d'éthique, il est interdit aux moniteurs de mettre de la crème solaire aux enfants. Il est donc important de montrer à vos enfants comment mettre la crème solaire, s'ils ont de la difficulté à l'appliquer, prioriser une en vaporisateur. Les moniteurs seront là pour rappeler aux enfants comment mettre de la crème, mais en aucun cas ils n'appliqueront la crème. Les enfants devront le faire seuls ou ils peuvent s'entraider pour l'appliquer sous la surveillance des moniteurs. Il est de la responsabilité des parents d'appliquer de la crème solaire à leur enfant avant son arrivée au camp, et d'en glisser un tube supplémentaire dans son sac.

## Règlement au camp de jour :

Les parents des enfants qui fréquentent le Camp de jour s'engagent à :

- Le transport de l'enfant, tant à l'aller qu'au retour, doit être assuré par un adulte responsable. Le matin, cette personne devra accompagner l'enfant à l'intérieur du local du Service de garde. En fin de journée, la personne qui vient chercher l'enfant devra signer la feuille d'assiduité pour confirmer sa prise en charge.
- Aviser les monitrices dans le cas où votre enfant serait autorisé à arriver ou à quitter seul le Camp de jour.

- Veuillez informer le Service de garde si le parent ou la personne responsable ne peut venir chercher l'enfant.
- Aviser 24 heures à l'avance de tout changement.
- Respecter les heures d'ouverture et de fermeture du Service de garde. Aucune surveillance ne sera effectuée avant 7h30. Des frais supplémentaires de **10.00\$ du 15 minutes** seront exigées pour tout retard et devront être payés sur place à la personne responsable.
- Vêtir adéquatement l'enfant pour qu'il puisse participer activement à toutes les activités.
- S'assurer que l'enfant est chaussé d'espadrilles et qu'il a laissé ses bijoux à la maison.
- Prévoir des vêtements de rechange en cas d'imprévu, journée de pluie, etc.
- Transmettre au Camp de jour toutes informations susceptibles d'agrémenter le séjour de votre enfant (ex : utilisation d'une veste de flottaison, médicament, trouble de comportement, etc.)
- Aviser le Camp de jour de l'absence de votre enfant avant 9h00 au 819 427-5363, poste 2606.
- S'assurer que le groupe de l'enfant soit encore à la salle si celui-ci arrive après 9h00, sinon rejoindre la coordination au 819 427-5363, poste 2606.
- Déposer le dîner et les collations de l'enfant dans une boîte à lunch identifiée à son nom.
- Pour des mesures de sécurité, les produits pouvant contenir des **arachides**, des **noix** ainsi que des **fruits de mer** sont interdits dans les repas des enfants.
- Aviser le Camp de jour si l'enfant doit prendre un médicament quelconque. Sans prescription médicale, aucun médicament ne sera administré à l'enfant. Les médicaments avec prescription médicale donneront lieu à la procédure suivante :
  1. Une autorisation écrite des parents sera exigée. Les formulaires prévus à cet effet seront fournis sur demande.
  2. Chaque médicament devra être identifié par un code de prescription médicale et les renseignements suivants doivent apparaître sur le contenant: nom de l'enfant, nom du médicament, posologie du médicament, date d'expiration du médicament et le médecin traitant.
  3. Vous devez fournir les médicaments. Si un enfant ne peut recevoir sa dose de médicament en raison d'un manque de comprimé, un parent devra venir chercher l'enfant au Camp de jour.
- ✓ Venir chercher l'enfant au Camp de jour si ce dernier est malade ou présente des symptômes de maladie.
- ✓ Signaler tout changement, annulation ou ajout de semaine à la coordination du Camp de jour ([loisirs@villeplaisance.com](mailto:loisirs@villeplaisance.com) ou au 819 427-5363, poste 2606), et ce, au moins une semaine avant la date de modification.
- ✓ Les enfants ne seront pas autorisés à apporter des jouets personnels.

## Politique de renvoi d'un participant :

Si un enfant adopte un des comportements suivants :

- Brise ou dérobe le matériel des moniteurs ou des autres participants
- Blesse ou tente de blesser volontairement les moniteurs ou les autres participants
- Mets en danger la sécurité et le bien-être des moniteurs ou des autres participants
- Ignore de façon répétée les consignes données par les moniteurs
- Se montre grossier, injurieux, indécent envers les moniteurs ou envers les autres participants

Les procédures suivantes seront immédiatement entamées :

1. Avertissement verbal
2. Retrait temporaire des activités et avis aux parents le soir même
3. Rencontre avec le ou les parents responsables, le moniteur et la coordination pour discuter de la situation et de trouver une solution
4. Suspension du Camp de jour pendant un nombre de journées déterminé/retrait de sortie sans remboursement.
5. **Renvoi définitif sans remboursement.**

Les procédures peuvent être précipitées selon la gravité d'un événement. La décision est à la discrétion de la direction de la municipalité.

**NOTE :** dans le cas de bris volontaire de matériel, les parents devront assumer les coûts de remplacement du matériel.

## Procédure d'urgence :

Voici les procédures d'urgence qui seront entreprises en cas de blessures :

### Blessures mineures :

Le personnel du Camp de jour administrera les premiers soins. Les moniteurs détiennent les qualifications requises (RCR).

### Blessures majeures :

Les premiers soins seront administrés sur place par les moniteurs. Par la suite, s'il s'agit d'une blessure qui nécessite d'aller à l'hôpital, l'enfant y sera conduit en ambulance et le parent sera avisé dans les plus brefs délais. Si la blessure ne nécessite pas d'aller à

l'hôpital, le parent ou la personne à contacter en cas d'urgence devra venir chercher l'enfant au Camp de jour.

## **Communication aux parents**

Les communications entre le personnel du camp de jour (monitrices et coordination) et les parents se feront principalement par courriel pour transmettre les informations importantes, les rappels ou tout changement de dernière minute. Des feuilles pourront également être remises aux enfants pour partager certains messages ou documents à consulter. Nous vous invitons à vérifier régulièrement votre boîte courriel ainsi que le sac de votre enfant.

## **Poux et lentes**

En cas de poux ou de lentes, nous ferons parvenir à tous les parents du Camp de jour une lettre demandant de vérifier si leur enfant est porteur de poux ou de lentes et prendre les mesures afin de remédier à la situation. Cette lettre sera à un but préventif, donc votre enfant peut vous apporter sans qu'il soit contaminé où qu'il y ait une épidémie au Camp de jour.

Un dépistage sera fait. Il se peut que nous communiquions avec vous afin de vous aviser que nous avons possiblement vu des poux ou des lentes. Nous vous demanderons de vérifier les cheveux de l'enfant, d'enlever et nettoyer la tête de votre enfant.

## **Bicyclette**

Aucun vélo ne peut entrer dans la salle. Il sera donc important d'amener un cadenas pour que l'enfant puisse le cadenasser et de l'insérer dans le support à bicyclette.

**BON ÉTÉ !**

